

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01509

Numéro SIREN : 841 620 743

Nom ou dénomination : DOLPHIN DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/018776

**DOLPHIN DESIGN**

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 500 000 euros

Siège social : Immeuble le Taillefer, 1bis A et 2A Chemin du Pré Carré - 38240 Meylan - France  
841 620 743 RCS Grenoble

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

DocuSigned by:  
*Philippe BERGER*  
91F424E8EB654F8...

Pour copie conforme,

Le Président  
Monsieur Philippe Berger

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		DOLPHIN DESIGN SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		1 B A Chemin du Pré Carré 38240 MEYLAN		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET*		8 4 1 6 2 0 7 4 3 0 0 0 3 6						Néant	*
				Exercice N clos le,		3 1 0 3 2 0 2 2			
		Brut		Amortissements, provisions		Net			
		1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 842 990	AG	9 504 714	6 338 277		
		Fonds commercial (1)	AH	3 138 369	AI		3 138 369		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 597 340	AK		5 597 340		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 081 424	AU	560 579	520 845		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	66	CV	5 857 751	(5 857 685)		
Créances rattachées à des participations		BB	5 856 213	BC		5 856 213			
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières *		BH	91 141	BI		91 141			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	31 607 543	BK	15 923 044	15 684 499			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	33 239	BS		33 239		
		Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17 167 414	BY	615 125	16 552 290		
		Autres créances (3)	BZ	13 887 561	CA		13 887 561		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE				
Disponibilités		CF	184 384	CG		184 384			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 012 236	CI		1 012 236			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	32 284 835	CK	615 125	31 669 710			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	157 033			157 033			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	64 049 411	IA	16 538 168	47 511 243			
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an :		CR	7 614 471		
Immobilisations :				Stocks :					
				Créances :					

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		DOLPHIN DESIGN SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	5 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	52 007		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH	1 048 809		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(2 096 209)		
	Subventions d'investissement	DJ	56 660		
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 561 267		
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	212 033		
	Provisions pour charges	DQ	751 320		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	963 353		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 401 372		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	14 398 462		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 418 832		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 374 957		
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 690 701		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 710 863		
	Autres dettes	EA	778 918		
Compte régul.	EB	176 419			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	41 950 523			
Ecart de conversion passif *	ED	36 099			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	47 511 243			
<b>RENVois</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 307 357			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 235 749			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : DOLPHIN DESIGN SAS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD	215 750	FE		FF	215 750	
	Production vendue	FG	9 041 373	FH	11 892 437	FI	20 933 810	
	services*	FJ	9 257 123	FK	11 892 437	FL	21 149 560	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	4 100 000	
	Subventions d'exploitation					FO	1 213 724	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	644 573	
	Autres produits (1) (11)					FQ	168 184	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	27 276 040	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	208	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 886	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	21 743	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	13 761 423	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	437 552	
	Salaires et traitements*					FY	8 719 649	
	Charges sociales (10)					FZ	3 731 141	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*			GA	4 659 163
				- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	636 014
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	210 710
	Autres charges (12)					GE	574 539	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	32 759 028	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(5 482 988)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	156	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	67 108	
	Différences positives de change					GN	6 153	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	73 417	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	157 033	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	78 600	
	Différences négatives de change					GS	19 720	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	255 353	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(181 936)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(5 664 924)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise		DOLPHIN DESIGN SAS		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 608	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	47 000	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	49 608	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	338	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	32 039	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	32 377	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	17 232	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(3 551 484)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	27 399 065	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	29 495 274	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	(2 096 209)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *			HP	293 427
		Dont - Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	12 079
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	494 788	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives Madelin A7					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités non déductibles				338		
Charges Exceptionnelles diverses				32 039		
Produits Exceptionnels sur opération gestion					2 608	
Reprise sur provision exceptionnelle					47 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

**DOLPHIN**

**DESIGN**

**Comptes sociaux**

**Au 31/03/2022**

**DOLPHIN DESIGN SAS**

## Table des matières

<b>ETATS DE SYNTHÈSE .....</b>	<b>4</b>
COMPTE DE RESULTAT .....	4
BILAN ACTIF .....	5
BILAN PASSIF .....	6
TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE .....	7
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....	8
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	8
1.1 Nature de l'activité .....	8
1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture .....	8
1.2.1. Faits significatifs de l'exercice .....	8
1.2.2. Faits majeurs post clôture .....	9
1.3 Conventions générales .....	9
1.4 Changement de méthode comptable – Evaluation des engagements de retraite .....	9
1.5 Immobilisations .....	10
1.5.1 Incorporelles .....	10
1.5.2 corporelles .....	11
1.6 Créances clients .....	11
1.7 Stocks et en-cours .....	11
1.8 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers .....	11
1.9 Opérations en devises et écarts de conversion .....	11
1.9.1 Taux et comptabilisation .....	11
1.9.2 Transactions et soldes .....	11
1.10 Provisions pour risques et charges .....	12
1.11 Indemnités de départ à la retraite .....	12
1.12 Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	12
PARTIE 2 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	14
Note 1 - Chiffre d'affaires .....	14
Note 2 - Autres produits d'exploitation .....	14
Note 3 - Autres charges et charges externes .....	15
Note 4 - Charges de personnel .....	15
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions .....	15
Note 6 - Résultat financier .....	16
(1) Les intérêts et produits assimilés sont constitués en autres des gains de changes /créances ...	16
Note 7 - Résultat exceptionnel .....	16
Note 8 - Impôts .....	16
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN .....	17
Note 9 - Immobilisations incorporelles .....	17
Note 10 - Immobilisations corporelles .....	18
Note 11 - Immobilisations financières .....	19
Note 12 - Stocks et en cours .....	19
Note 13 - Clients et comptes rattachés .....	19
13.1 Produits à recevoir .....	19
Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation .....	20

---

Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement .....	20
Note 16 – Situation nette .....	20
16.1 Capital social.....	20
Note 17 - Provisions pour risques et charges .....	21
Note 18 - Emprunts et dettes financières .....	21
(1) Echéances estimées sur la base de la convention de trésorerie avec les actionnaires prévoyant que les avances en compte courant seront remboursées linéairement sur une période commençant à partir du 1er octobre 2022 et se terminant au plus tard le 31 mars 2028 ».....	21
Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés .....	21
Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation .....	22
20.1 Charges à payer .....	23
Note 21 - Engagements hors bilan .....	23
Note 22 – Honoraires d’audit .....	23
Note 23 – Consolidation .....	23
Note 24 - Filiales.....	24
Note 25 – Transactions avec les parties liées.....	24
25.1 Actionnaires.....	24
25.2 Filiales	24
Note 26 – Rémunération des Dirigeants.....	24

## ETATS DE SYNTHESE

### COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2022	Exercice fiscal clos le 31/03/2021
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	21 150	21 942
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	6 126	4 533
Sous-traitance (Fonderie, Prestation d'ingénierie)		-10 895	-8 997
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-2 896	-3 302
Impôts et taxes		-437	-474
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-12 451	-12 246
Dotations aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-5 506	-3 610
Autres charges		-574	-140
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-5 483</b>	<b>-2 323</b>
Résultat financier	<i>Note 6</i>	-182	-787
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-5 665</b>	<b>-3 110</b>
Résultat exceptionnel	<i>Note 7</i>	17	1 024
Impôt sur les résultats (IR & CIR)	<i>Note 8</i>	3 551	3 126
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-2 096</b>	<b>1 040</b>
Résultat par action (en €)		- 0,38	0,19
Résultat dilué par action (en €)		- 0,38	0,19

## BILAN ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2022	Exercice fiscal clos le 31/03/2021
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	15 074	14 289
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	521	404
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	90	88
<b>Actif immobilisé</b>		<b>15 685</b>	<b>14 782</b>
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	33	55
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	16 552	14 649
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	15 057	10 417
Disponibilités		184	652
<b>Actif circulant</b>		<b>31 826</b>	<b>25 773</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>47 511</b>	<b>40 556</b>

## BILAN PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>		<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2022</b>	<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2021</b>
Capital		5 500	5 500
Réserves sociales et consolidées		1 101	-147
Subventions d'investissements		57	57
Résultat		-2 096	1 040
<b>Capitaux propres</b>		<b>4 562</b>	<b>6 449</b>
Provisions pour risques et charges	<i>Note 17</i>	<b>963</b>	<b>1 250</b>
Emprunts et dettes financières	<i>Note 18</i>	22 800	11 495
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 19</i>	12 086	10 987
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 20</i>	7 101	10 374
<b>Dettes</b>		<b>41 987</b>	<b>32 856</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>47 511</b>	<b>40 556</b>

## TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat social	<b>CAPITAL SOCIAL</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2021</b>	5 500	0	-147	57	1 040	<b>6 449</b>
Affectation du résultat au 31/03/2021			1 040		-1 040	<b>0</b>
Augmentation de capital						<b>0</b>
Subventions d'investissements						<b>0</b>
Changement de méthode comptable			208			<b>208</b>
Résultat au 31/03/2022					-2 096	<b>-2 096</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2022</b>	5 500	0	1 101	57	-2 096	<b>4 561</b>

---

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

---

### Partie 1 - Principes et méthodes comptables

---

#### 1.1 Nature de l'activité

---

La société Dolphin Design a été créée le 08 août 2018, afin de permettre le rachat en date du 22 août 2018 du fonds de commerce de la Société Dolphin Intégration SA par les sociétés SOITEC SA et MBDA. Le capital investi par la Société SOITEC SA (80%) et la Société MBDA (20%) se monte à 5 Millions Cinq Cent mille Euros.

La Société conçoit, développe et commercialise des composants virtuels incorporés au sein des circuits intégrés, ainsi que des logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) permettant leur conception. Les composants virtuels permettent de réaliser un ensemble de fonctions (fonction mémoire, fonction de conversion analogique / numérique...) au sein d'un même circuit intégré. La société exerce de plus une activité de services de conception de circuits intégrés allant jusqu'à la fourniture de pièces en sous-traitance.

Ainsi, grâce à son offre de composants optimisés pour la faible consommation, Dolphin Design contribue à la conception de circuits logiques et mixtes pour une clientèle mondiale - dont les acteurs majeurs de l'industrie du semi-conducteur.

Son expérience dans l'intégration de composants et de services pour la fabrication de circuits intégrés, qui s'appuient sur ses solutions logicielles propriétaires, fait de Dolphin Design un véritable guichet unique couvrant l'ensemble des besoins pour des demandes spécifiques clients.

Le siège social de la Société est situé au 1bis A, chemin du pré carré, 38 240 Meylan France. Le n° SIREN est le 841 620 743.

#### 1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture

---

Les comptes et la valorisation des actifs et des passifs de la société sont établis en tenant compte du contexte économique et financier et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives et sur la base de la meilleure appréciation par la direction de la société.

Le président a arrêté les comptes de la société et de ses filiales pour l'exercice du 01 avril 2021 au 31 mars 2022 le 30 juin 2022.

##### 1.2.1. Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 150 K€, en dessous l'objectif fixé en début d'exercice par le Conseil d'Administration qui était de 24 800K€.

Le chiffre d'affaires a été impacté à la baisse par la fermeture des frontières chinoises pendant plus de 6 mois ainsi par la crise mondiale du semi-conducteur ayant eu pour conséquence l'impossibilité pour certains de nos clients de faire fabriquer leur composants électroniques, repoussant ainsi l'acquisition notamment des licences d'IP de la société.

Au cours du même exercice, elle a constaté une perte opérationnelle de (5 569) K€ en partie compensée par un produit généré par la provision pour crédit d'impôt recherche qui s'élève à 3 551 K€.

La société a comptabilisé ses dépenses de maintenance et de dépôts de Brevets en charges d'exploitation pour un montant de 5 K€.

Durant l'exercice écoulé, la société a dû faire face à la pandémie Covid – 19. Elle a mis en place un plan de continuation de son activité en privilégiant le télétravail pour 80% de son effectif d'ingénieurs, les 20% restant ont été maintenus sur site à cause des contraintes liées à l'activité Défense, nécessitant l'utilisation de salles et de serveurs sécurisés.

La société a mis en place toutes les mesures recommandées par l'administration afin de garantir la sécurité sanitaire de ses salariés, approvisionnement en masques de protection, gel hydroalcoolique, plexi glass de protection, balisage des locaux, organisation des sens de circulation, formation aux gestes barrières.

La mise en place du télétravail a permis de maintenir son activité et de réaliser notamment ses objectifs en matière de chiffre d'affaires et de livraison des clients.

La société n'a pas eu recours au chômage technique durant l'exercice clos au 31 mars 2022.

### **1.2.2. Faits majeurs post clôture**

Néant

### **1.3 Conventions générales**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **1.4 Changement de méthode comptable – Evaluation des engagements de retraite**

Le 5 novembre 2021, l'Autorité des normes comptables (ANC) a modifié sa recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013, en introduisant la possibilité de choisir entre deux méthodes pour la répartition des droits à prestations relatifs aux régimes octroyant un avantage aux salariés présents dans l'entreprise à leur date de départ à la retraite, lequel est plafonné à hauteur d'un montant maximal et conditionné à une durée minimale d'activité au sein de l'entreprise.

Cette modification fait suite à la décision de l'IFRS IC, publiée le 24 mai 2021, concluant pour ce type de régime qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté (« X ») ; en conséquence, l'engagement n'est comptabilisé que sur les « X » dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise.

S'appuyant sur la recommandation ANC 2013-02 amendée, notre Société a décidé, à compter du 1er avril 2021, de répartir les droits à prestation sur ce type de régime de manière linéaire à compter de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition desdits droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant, ni l'échéance des prestations. Auparavant, l'engagement était évalué de manière linéaire sur la durée de la carrière du salarié au sein de notre Société.

Ce changement de méthode comptable affecte à la baisse pour un montant de 208 k€ les provisions pour indemnité de départ à la retraite comptabilisés au 31 mars 2021. L'écriture sera comptabilisée en report à nouveau à l'ouverture de l'exercice. (cf tableau variation des Capitaux Propres).

Le tableau de variation des capitaux propres ci-dessous inclut le changement de méthode comptable au 31/03/2021.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat social	<b>CAPITAL SOCIAL</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2021</b>	5 500 000	5 500	0	61	57	1 040	<b>6 449</b>
Affectation du résultat au 31/03/2021				1 040		-1 040	<b>0</b>
Augmentation de capital							<b>0</b>
Subventions d'investissements							<b>0</b>
Résultat au 31/03/2022						-2 096	<b>-2 096</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2022</b>	5 500 000	5 500	0	1 101	57	-2 096	<b>4 561</b>

## 1.5 Immobilisations

### 1.5.1 Incorporelles

Outre le Fonds commercial, les immobilisations incorporelles sont constituées principalement d'outils logiciel de conception assistée par ordinateur « CAO » utilisés par les ingénieurs et techniciens en charge de la conception des composants virtuels distribués par la Société. Par ailleurs ces mêmes logiciels sont utilisés pour réaliser les développements et la conception de circuits imprimés dans le cadre des contrats de services vendus dans l'industrie de la Défense et de l'aérospatiale.

Ces logiciels sont amortis sur la durée des contrats conclus avec leurs fournisseurs, durée qui peut varier de 1 à 5 ans.

Les coûts de développement concernant le Plan d'investissement approuvé par le Conseil d'Administration ont été comptabilisés à l'actif car ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Ces projets respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'ensemble de ces critères permet de déterminer la date à partir de laquelle les frais de développement vont être comptabilisés en « immobilisation en cours », cette étape étant nommée « MAT 0 », elle fait l'objet d'une documentation signée.

A l'issue du développement des projets, l'étape nommée « MAT 10 », représente la date à partir de laquelle le projet va être considéré comme étant finalisé. Cette date marque le début de l'amortissement de ces immobilisations pour une durée de 2 ans.

La valorisation de ces projets est faite au coût de revient horaire des ingénieurs sur la base des heures déclarées sur chacun des projets. Le coût de revient horaire est calculé en additionnant les salaires chargés, les frais de logiciels de conception assistée par ordinateur ainsi que l'allocation calculé pour l'espace utilisé par ces ingénieurs dans les locaux (par exemple, loyers, charges locatives, télécommunication...).

### **1.5.2 corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'installation et de port. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Agencement et aménagement des constructions.....	5 à 10 ans
Matériel informatique.....	3 à 8 ans
Mobilier .....	3 à 8 ans

### **1.6 Créances clients**

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées pour tenir compte de risques de non-recouvrement éventuel.

### **1.7 Stocks et en-cours**

Les stocks de consommables et de négoce sont valorisés selon la méthode "First in / First out". Des facteurs de détérioration et d'obsolescence sont notamment pris en compte pour l'estimation de la valeur recouvrable.

Les études en cours et les produits finis sont valorisés au prix de revient direct, frais financiers exclus.

### **1.8 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers**

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de Dolphin Design SA.

### **1.9 Opérations en devises et écarts de conversion**

#### **1.9.1 Taux et comptabilisation**

Les comptes dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis en utilisant le taux de change du dernier jour du mois précédent, communiqué par notre Groupe actionnaire et émanant de la BCE. Le taux en date du jour de clôture, deviendra le taux de saisie des charges ou produit du mois suivant.

Les éléments d'actif et de passif sont également convertis en utilisant le taux communiqué par le Groupe actionnaire à chacune des clôtures mensuelles et annuelles.

#### **1.9.2 Transactions et soldes**

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

En cas de règlement, les différences de conversion entre les créances et dettes et les paiements, sont portées au compte de résultat comme « pertes ou gains de change ».

### **1.10 Provisions pour risques et charges**

Ces provisions sont constituées pour couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

La société associe à ses contrats de vente de licence une garantie de bonne fin et comptabilise une provision pour couvrir le risque afférent. Cette provision est estimée en fonction de l'historique par domaine d'activité et est complétée d'une analyse au cas par cas.

Les pertes à terminaison constatées lors de l'analyse des contrats selon la méthode de l'avancement (Note 1.12 page 12) font l'objet d'une provision.

### **1.11 Indemnités de départ à la retraite**

La part des obligations éventuelles de la Société concernant les indemnités de départ à la retraite de l'ensemble du personnel est portée en provision pour charges.

L'engagement de retraite est calculé selon une méthode actuarielle : cette dernière consiste à déterminer une indemnité théorique correspondant au salaire de référence réévalué jusqu'à la fin de la carrière prévisible multiplié par le coefficient des droits potentiels de fin de carrière.

La provision pour départ à la retraite est obtenue en faisant le produit de l'indemnité théorique par le coefficient de table de mortalité, du taux de rotation (de 0% à 5,75% selon l'âge) du personnel et en tenant compte des augmentations de salaires prévues (de 1% à 2,5%), d'un taux d'actualisation (1,80%) et d'un taux de charges sociales (44%).

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Au 01 avril 2021 la provision pour Indemnités de départ à la retraite a fait l'objet d'un changement de méthode Comptable détaillé (note 1.4 page 9).

### **1.12 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est défini par le produit de ses activités courantes. Il est principalement constitué :

- Des ventes d'IP (composant virtuel) / licences sur étagères avec pas ou très peu de modifications. Le chiffre d'affaires (CA) sur ces ventes est reconnu intégralement à la livraison de l'IP ;
- Des ventes d'IP (composant virtuel) plus complexes nécessitant un effort de développement important de la part de Dolphin Design (DoD).  
Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;
- Des ventes de prestations de conception de composants dédiés principalement à l'industrie de l'aérospatiale et de la Défense. Ces contrats peuvent inclure l'encadrement de la production de composants fabriqués en sous-traitance.

Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;

- À la suite du rachat du Fonds de commerce de la société Dolphin Intégration SA, plusieurs contrats ont été repris, les revenus de ces contrats ont été calculés en fonction de l'avancement sur la totalité des coûts de production de chacun des contrats.

## Partie 2 - Notes sur les postes du compte de résultat

### Note 1 - Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires réalisé par la Société s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Composants virtuels, redevances & supports associés	12 264	14 234
Délégation d'intervenants	0	23
Licence EDA	0	113
Services au forfait	8 520	5 270
Vente de circuits	366	2 302
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 150</b>	<b>21 942</b>

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
France	9 257	7 690
Union européenne	1 592	491
Reste du monde	10 301	13 760
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 150</b>	<b>21 942</b>

### Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Production immobilisée	4 100	3 351
Transfert de charges	12	16
Reprises amortissements et provisions	632	53
Subventions d'exploitation	1 214	788
Autres produits	168	324
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>6 126</b>	<b>4 532</b>

### Note 3 - Autres achats et charges externes

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Loyers	1 164	1 689
Assurances	146	119
Communication et publicité	89	59
Voyages et déplacements	110	61
Honoraires prestations de services	220	266
Télécommunications	73	69
Services bancaires	63	44
Autres achats et charges externes	1 032	995
<b>Autres charges externes</b>	<b>2 896</b>	<b>3 302</b>

### Note 4 - Charges de personnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Salaires et traitements	8 697	8 498
Charges sociales	3 731	3 704
Intéressement	23	44
<b>Charges de personnel</b>	<b>12 451</b>	<b>12 246</b>

L'effectif moyen en équivalent temps plein de la Société s'établit comme suit :

<b>Catégories</b>	31/03/2022	31/03/2021
Employés	18	17
Cadres	139	138
<b>Effectif</b>	<b>157</b>	<b>155</b>

### Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 659	3 043
Dotations aux provisions sur actif circulant	636	280
Dotations provision retraite	208	285
Dotations aux provisions pour risques et charges	3	2
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>5 506</b>	<b>3 610</b>

## Note 6 - Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Reprises sur Provisions	67	972
Différences positives change	6	36
<b>Total des produits financiers</b>	<b>73</b>	<b>1 008</b>
Intérêts et charges assimilés (2)	79	1 707
Dot. Financ. aux amts & Prov	157	67
Différences négatives de change	20	21
<b>Total des charges financières</b>	<b>255</b>	<b>1 795</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-182</b>	<b>-787</b>

(1) Les intérêts et produits assimilés sont constitués en autres des gains de changes /créances

(2) Contrairement à l'exercice précédent les intérêts et charges assimilés sont constitués en autres des pertes de changes/créances

## Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (1)	3	1 140
Reprises sur provisions et transferts de charges	47	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>50</b>	<b>1 140</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	116
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	32	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>32</b>	<b>116</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17</b>	<b>1 024</b>

(1) Fin de clause dédit déménagement

## Note 8 - Impôts

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Crédit d'impôt	-3 551	-3 126
<b>Crédit d'impôt total</b>	<b>-3 551</b>	<b>-3 126</b>

Le résultat avant impôt se ventile comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Résultat courant avant impôt	-5 665	-3 110
Résultat exceptionnel	17	1 024
<b>Total</b>	<b>-5 648</b>	<b>-2 086</b>

## Partie 3 - Notes sur les postes du bilan

### Note 9 - Immobilisations incorporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Concessions, Brevets, Droits similaires	11 825	8 201	3 624	5 846
Frais de recherche et développement	4 018	1 305	2 713	834
Autres immobilisations incorporelles (1)	3 138	0	3 138	3 138
Immobilisations encours	5 597	0	5 597	4 471
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24 579</b>	<b>9 505</b>	<b>15 074</b>	<b>14 289</b>

(1) Le fonds commercial a été constitué lors de la reprise de l'activité de Dolphin Intégration S.A. conformément au jugement du tribunal de commerce de Grenoble du 22 août 2018. Il a été calculé par différence entre les actifs et les passifs repris. Au 31 mars 2022, les résultats du test de dépréciation annuel réalisé par la société, ne montrent pas de nécessité de déprécier ce fonds commercial.

La variation des immobilisations incorporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Concessions, brevets, droits similaires</b>	<b>Frais de recherche et développement (1)</b>	<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>Total</b>
<b>Au 31/03/2021</b>	10 666	5 516	3 138	<b>19 320</b>
Augmentations	1 159	7 124	0	8 283
Diminutions	0	-3 024		-3 024
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>11 825</b>	<b>9 616</b>	<b>3 138</b>	<b>24 579</b>

(1) Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2022, des projets de développement ont rempli l'ensemble des critères d'activation et la société a ainsi capitalisé des frais de développement à l'actif pour un montant total de 7 124 k€ dans le cadre d'un plan d'investissement financé par ses 2 actionnaires.

Au cours du même exercice, la Société a comptabilisé une partie des frais de recherche et de développement (ne remplissant pas les critères d'activation) en charges opérationnelles.

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Frais de recherche et développement (1)	Autres immobilisations incorporelles	Dépréciation immo incorporelles (2)	Total
<b>Au 31/03/2021</b>	-5 030	0	0	0	-5 030
Dotations	-4 474	0	0	0	-4 474
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>-9 504</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 504</b>
<b>Valeur nette au 31/03/2022</b>	<b>6 338</b>	<b>5 597</b>	<b>3 138</b>	<b>0</b>	<b>15 074</b>

## Note 10 - Immobilisations corporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/03/2021
Installations Techniques & Matériel	996	526	471	344
Mobilier	85	35	50	61
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 081</b>	<b>561</b>	<b>521</b>	<b>404</b>

La variation des immobilisations corporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & Matériel	Mobilier	Total
<b>Au 31/03/2021</b>	0	0	695	85	780
Augmentations	0	0	301	0	301
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>996</b>	<b>85</b>	<b>1 081</b>

La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & matériel	Mobilier	Total
<b>Au 31/03/2021</b>	0	0	-352	-25	-377
Dotations	0	0	-174	-11	-185
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-525</b>	<b>-36</b>	<b>-561</b>
<b>Valeur nette au 31/03/2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>471</b>	<b>50</b>	<b>521</b>

## Note 11 - Immobilisations financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Dépôts et cautions	91	0	91	90
<b>Immobilisations financières</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>90</b>

## Note 12 - Stocks et en cours

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Produits intermédiaires et finis	33	0	33	55
<b>Stocks</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>55</b>

## Note 13 - Clients et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>
Créances clients	7 512	8 999
Clients – Factures à établir	9 538	5 228
Produits à recevoir (Silvaco)	117	702
Provisions	-615	-280
<b>Valeur nette</b>	<b>16 552</b>	<b>14 649</b>

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Créances clients	7 512	7 512	0	0

### 13.1 Produits à recevoir

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>
Clients Produits à recevoir (1)	9 538	5 228
Produits à Recevoir (2)	117	702

(1) Les produits à recevoir sont essentiellement constitués de factures à établir et de revenus reconnus à l'avancement.

(2) Les produits à recevoir se montant à 702 k€ correspondent à la cession de l'activité mémoires à Silvaco

## Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Personnel & Organismes sociaux	1	0	1	0
Créances fiscales (1)	12 089	0	12 089	8 094
Comptes de TVA	1 333	0	1 333	922
Comptes courants débiteurs filiales	389	0	389	371
Autres Créances	75	0	75	275
Charges constatées d'avance	1 012	0	1 012	688
Ecart de conversion actif	157	0	157	67
<b>Autres Créances et comptes de régularisation</b>	<b>15 057</b>	<b>0</b>	<b>15 057</b>	<b>10 417</b>

(1) Les créances fiscales concernent le crédit d'impôt recherche pour 10 126 k€ et les subventions d'exploitations à recevoir pour 1 962 k€ au 31 mars 2022.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Personnel & Organismes sociaux	1	1	0	0
Créances fiscales	12 089	3 227	8 862	0
Comptes de TVA	1 333	1 333	0	0
Comptes courants débiteurs filiales	389	0	389	0
Autres Créances	75	75	0	0
Charges constatées d'avance	1 012	1 012	0	0
Ecart de conversion actif	157	157	0	0

## Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2022, la Société ne possède aucune valeur mobilière de placement en portefeuille.

## Note 16 – Situation nette

### 16.1 Capital social

Le capital de la Société s'élève à 5 500 000 €. Il est divisé en cinq millions (5 500 000) d'actions d'une valeur nominal d'un euro (1 €) chacune, entièrement libérées.

## Note 17 - Provisions pour risques et charges

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Changement de méthode comptable	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2022
Provision retraite (1)	1 083	208	0	0	-540	751
Provision pour litige	47	0	0	-47	0	0
Provision pour garantie	52	0	3	0	0	55
Provisions pour pertes de change	67	0	90	0	0	157
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 250</b>	<b>208</b>	<b>93</b>	<b>-47</b>	<b>-540</b>	<b>963</b>

(1) Le groupe suit la recommandation ANC 2013-02 sur les retraites et comptabilise l'intégralité de l'engagement, y compris écarts actuariels et coûts des services passés. Celle-ci est calculée avec un taux d'actualisation de 1,80 %, et une table de rotation du personnel en fonction de l'âge des salariés.

Voir § 1.11 Provision pour risques et charges

## Note 18 - Emprunts et dettes financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts bancaires	1 166	1 000
Comptes courants Soitec	11 210	5 610
Comptes MBDA	3 188	1 788
Concours bancaires courants	422	118
Crédit trésorerie & MCNE	6 814	2 979
<b>Endettement financier</b>	<b>22 800</b>	<b>11 495</b>

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts bancaires et BPI	1 166	304	861	0
Comptes courants Soitec (1)	11 210	2 560	8 650	0
Comptes MBDA (1)	3 188	440	2 748	0
Concours bancaires courants	422	422	0	0
Crédit trésorerie & MCNE	6 814	6 814	0	0
<b>Endettement financier</b>	<b>22 800</b>	<b>10 540</b>	<b>12 259</b>	<b>0</b>

(1) Echéances estimées sur la base de la convention de trésorerie avec les actionnaires prévoyant que les avances en compte courant seront remboursées linéairement sur une période commençant à partir du 1er octobre 2022 et se terminant au plus tard le 31 mars 2028 »

## Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Fournisseurs d'exploitation	10 375	10 431
Fournisseurs d'immobilisations	1 711	556
<b>Total en-cours fournisseurs</b>	<b>12 086</b>	<b>10 987</b>

## Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Avances & Acomptes reçus sur commandes (1)	3 419	2 459
Personnel	1 152	1 562
Organismes sociaux	1 054	1 671
Comptes de TVA	87	321
Dettes fiscales	398	373
Autres dettes (2)	779	2 744
Produits constatés d'avance (3)	176	982
Ecart de conversion passif	36	261
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>7 101</b>	<b>10 374</b>

(1) Les avances et acomptes reçus concernent exclusivement des acomptes clients.

(2) Les autres dettes sont essentiellement constituées de l'affacturage réalisé.

(3) Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement des facturations en amont des prestations concernant nos contrats d'innovations et contrats de supports, ainsi que le produit lié au calcul de l'avancement sur certains contrats clients (confère paragraphe 1.12)

L'analyse par échéance des charges à payer se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances & Acomptes reçus sur commandes	3 419	3 419	0	0
Personnel	1 152	1 152	0	0
Organismes sociaux	1 054	1 054	0	0
Comptes de TVA	87	87	0	0
Dettes fiscales	398	398	0	0
Autres dettes	779	779	0	0
Produits constatés d'avance	176	176	0	0
Ecart de conversion passif	36	36	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 101</b>	<b>10 374</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 20.1 Charges à payer

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Fournisseurs factures non parvenues	6 888	7 345
Dettes provisions pour congés payés	1 017	919
Personnel à payer	127	150
Charges sur congés payés	460	421
Charges sociales à payer	110	98
CFE	7	3
Taxe d'apprentissage	92	46
Formation continue	127	56
Effort construction	48	46
<b>Total Charges à payer</b>	<b>8 876</b>	<b>9 084</b>

### Note 21 - Engagements hors bilan

Libellés	31/03/2022	31/03/2021
Affacturage	0	0
Garantie paiement loyer	0	0
Nantissement comptes garantie factor	0	0
Garantie BPI prêt PGE BNP	900	900
Nantissements fonds de commerce	0	0
<b>Total engagements donnés</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Caution solidaire	0	0
<b>Total engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Note 22 – Honoraires d'audit

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2022 s'élèvent à 55 000€.

### Note 23 – Consolidation

La société rentre dans le périmètre de consolidation de son actionnaire SOITEC SA, Parc Technologique des Fontaines, Chemin des Franques, 38190 BERNIN. SOITEC SA possède 80% des actions de Dolphin Design SAS.

## Note 24 - Filiales

<i>En % de détention</i>	<b>31/03/2022</b>
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël) (1)	100%
DOLPHIN DESIGN PTE LTD (Singapour)	100%
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	100%

(1) Société en cours de dissolution

	<i>Intégration Dolphin Inc. (Québec)</i>	<i>Dolphin Intégration Ltd. (Israël)</i>	<i>Dolphin Design PTE LTD (Singapour)</i>
Capital	1 CAD	1 ILS	100 SGD
Réserves et report à nouveau	(8 443) KCAD	(4) KILS	0 SGD
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus (net)	1 €	1 €	64,01 €
Prêts et avantages consenties	382 K€	0 K€	7 k€
Résultat du dernier exercice clos	(70) KCAD	0 KILS	(15) KSGD
Effectif moyen	18	0	1

## Note 25 – Transactions avec les parties liées

### 25.1 Actionnaires

<i>Avances en comptes courant consenties par (En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>
SOITEC SA	11 210
MBDA SA	3 188

### 25.2 Filiales

<i>Avances consenties aux filiales (En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël)	0 k€
DOLPHIN DESIGN PTE LTD (Singapour)	7 k€
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	382 K€

## Note 26 – Rémunération des Dirigeants

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>
Equipe de Direction	1 166

**DOLPHIN DESIGN**

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 500 000 euros

Siège social : Immeuble le Taillefer, 1bis A et 2A Chemin du Pré Carré - 38240 Meylan - France

841 620 743 RCS Grenoble

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT  
EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EN DATE DU 19 / 09 / 2022**

**- EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022 -**

Chères Actionnaires,

Nous vous avons convoqué à l'effet de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société DOLPHIN DESIGN (ci-après la « **Société** ») durant l'exercice clos le 31 mars 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat que nous vous proposerons.

Notre rapport de gestion, le rapport de votre Commissaire aux comptes ainsi que les comptes annuels et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous en preniez connaissance, si vous l'avez désiré.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

-oOo-

## **1. ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### **a) Points marquants de l'exercice écoulé**

La société a dû faire face à la pandémie Covid – 19, ainsi, elle a mis en place un plan de continuation de son activité en privilégiant le télétravail pour 75% de son effectif d'ingénieurs, les 25% restant ont été maintenus sur site à cause des contraintes liées à l'activité Défense, nécessitant l'utilisation de salles et de serveurs sécurisés.

La société a mis en place toutes les mesures recommandées par l'administration afin de garantir la sécurité sanitaire de ses salariés, approvisionnement en masques de protection, gel hydroalcoolique, plexi glass de protection, balisage des locaux, organisation des sens de circulation, formation aux gestes barrières.

La mise en place du télétravail a permis de maintenir son activité et de réaliser notamment ses objectifs en matière de livraison des clients.

Par ailleurs la société été touchée par la crise des « semi-conducteurs » qui a créé une saturation des fonderies au profit des plus gros donneurs d'ordres du secteur empêchant ainsi des sociétés plus petites de pouvoir planifier leur production en masse de composants électroniques. Ainsi Dolphin a pu observer l'annulation ou le décalage de projets en cours de finalisation commerciale.

Afin de renforcer les équipes de recherches et développement de son activité vente de blocs de propriété intellectuelle Microcontrôleur la société a créé un centre R&D et une entité juridique à Singapour en octobre 2021.

### **b) Description de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 150 K€.

Le Chiffre d'affaires est en recul par rapport à l'exercice précédent (21 942 K€) soit une baisse de 3,6%.

Au cours de la même période, elle a constaté une perte opérationnelle de (5 483) K€ en partie compensée par un produit généré par la provision pour crédit d'impôt recherche qui s'élève à 3 551K€.

La société a comptabilisé ses dépenses de maintenance et de dépôts de Brevets en charges pour un montant de 68 K€.

### **c) Activités en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé**

Au cours de l'exercice, La Société a comptabilisé une partie des frais de recherche et de développement en charges opérationnelles.

Par ailleurs au cours de ce même exercice, la société a capitalisé des frais de développement pour un montant de 4 150 € dans le cadre d'un plan d'investissement financé par ses actionnaires.

Les frais de développement comptabilisés à l'actif du Bilan pour 4 150 K€ ont correctement rempli les critères nécessaires à leur activation (PCG (art.212-3.1).

### **d) Modifications statutaires intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Néant

**e) Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé**

Néant

**f) Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société a pour but de continuer à développer son activité tout en portant une attention particulière à l'évolution de l'ensemble de ses charges, de manière à améliorer son résultat et sa rentabilité au cours du présent exercice et des suivants.

La Société a présenté aux membres de son Conseil d'Administration un plan de développement pour les années fiscales de 2023 à 2027, montrant une progression significative de son chiffre d'affaires et de son résultat net.

La Stratégie établie pour la mise en œuvre et le financement de ce plan de croissance fait l'objet de discussions entre la Société et ses actionnaires.

**2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES – AFFECTATION DU RESULTAT**

**a) Examen des comptes et des résultats**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

**Compte de résultat :**

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 150 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022. Le chiffre d'affaires réalisé à l'export, s'élevant à 11 893 K€ au titre de l'exercice écoulé.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 27 312 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022. Le total des charges d'exploitation s'élève à 32 716 K€.

Le résultat d'exploitation de l'exercice considéré ressort ainsi à (5 403) K€ (perte). Le résultat financier est négatif et s'élève à (181) K€.

En conséquence, le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé est négatif et ressort à (5 585) K€.

Le poste Impôts sur le résultat s'élève à 3 551 K€ en produits, dont la provision pour Crédit d'impôts Recherche comptabilisée au cours de l'exercice pour un montant de 3 551 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à 17 232€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

En conséquence, l'exercice écoulé se solde par une perte nette de (2 096) K€.

**Bilan :**

Le Bilan au 31 mars 2022, il se décompose comme suit :

**Bilan Actif**

<i>(En milliers d'euros)</i>		<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2022</b>	<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2021</b>
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	15 074	14 289
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	521	404
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	90	88
<b>Actif immobilisé</b>		<b>15 685</b>	<b>14 782</b>
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	33	55
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	16 552	14 649
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	15 057	10 417
Disponibilités		184	652
<b>Actif circulant</b>		<b>31 826</b>	<b>25 773</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>47 511</b>	<b>40 556</b>

L'augmentation du poste « Clients et comptes rattachés » de 2M€ est la conséquence de l'augmentation du poste client Factures à établir pour 4M€ liés aux contrats comptabilisés à l'avancement, ainsi que la réduction du poste client pour 2M€.

Par ailleurs l'augmentation des immobilisations incorporelles à l'actif du Bilan inclut la capitalisation des frais de développement pour 4.1 M€

Le poste « Autres créances et régularisation » inclut des créances fiscales concernant le crédit d'impôt recherche pour un montant total de 10,1M€ ainsi que des subventions d'exploitation à recevoir pour 1,9M€.

**Bilan Passif**

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2022</b>	<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2021</b>
Capital	5 500	5 500
Réserves sociales et consolidées	1 101	-147
Subventions d'investissements	57	57
Résultat	-2 096	1 040
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 562</b>	<b>6 449</b>
Provisions pour risques et charges <i>Note 17</i>	<b>963</b>	<b>1 250</b>
Emprunts et dettes financières <i>Note 18</i>	22 800	11 495
Fournisseurs et comptes rattachés <i>Note 19</i>	12 086	10 987
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 20</i>	7 101	10 374
<b>Dettes</b>	<b>41 987</b>	<b>32 856</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>47 511</b>	<b>40 556</b>

L'augmentation du poste « Emprunt et dettes financières » correspond à une augmentation des avances en compte-courant consenties par les actionnaires pour 7 M€ au cours de l'exercice. Par ailleurs nous avons souscrit un financement du CIR 2020 auprès de la BPI pour un montant de 2.4 M€ L'augmentation du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » résulte de l'augmentation des achats au 4<sup>e</sup> trimestre.

Concernant la diminution du poste « Autres dettes et compte de régularisation », il s'agit essentiellement de la réduction du recours à l'affacturage pour 2.1M€.

**b) Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette de 2 096 208.62 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- « Report à nouveau » = 2 096 208.62 € qui serait ainsi porté à la somme de (1 047 399.95) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient positifs et s'élèveraient à 4 561 267.06 €.

**c) Distributions antérieures de dividendes**

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des deux derniers exercices sociaux.

**d) Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a comptabilisé dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 aucune dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

**2 INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après :

- Pour ce qui concerne les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;
- Pour ce qui concerne les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Non échu	Echues 0 à 30 jours	Echues de 31 jours à 60 jours	Echues de 61 jours à 90 jours	Echues à plus de 91 jours
Créances clients (factures TTC)	6 652	5 421	119	433	95	585
En % du Chiffre d'affaires	31,45%	25,63%	0,56%	2,05%	0,44%	2,77%
Nombres de factures	63	46	4	5	2	6

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Non échu	Echues 0 à 30 jours	Echues de 31 jours à 60 jours	Echues de 61 jours à 90 jours	Echues à plus de 91 jours
Fournisseurs d'expl. (TTC)	3 486	1 389	421	185	284	1 207
En % du montant total des achats (1)	25,28%	10,07%	3,05%	1,33%	2,06%	8,75%
Nombres de factures	270	116	56	33	17	48

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Non échu	Echues 0 à 30 jours	Echues de 30 jours à 60 jours	Echues de 60 jours à 90 jours	Echues à plus de 90 jours
Fournisseurs d'immob. (TTC)	1 711	54	0	616	0	1041
En % du montant total des achats d'immobilisation (2)	30,77%	0,97%	0%	11,08%	0%	18,72%
Nombres de factures	13	3	0	6	0	4

(1) Total sous-traitance, Fonderie, Prestation d'ingénierie et autres charges externes soit 13 791K€

(2) Variation N- N-1 > 25 660 K€ - 20 100 K€ = 5 560 K€

### **3 CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Néant

### **4 ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

#### **a) Mandats sociaux**

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Pour l'actionnaire MBDA :
  - o M. Philippe Bethouard
  - o M. Dominique Fillard
  
- Pour l'actionnaire SOITEC :
  - o M. Steve Babureck
  - o M. Cyril Menon
  - o Mme Léa Alzingre

#### **b) Mandats des Commissaires aux comptes**

Nous vous rappelons le mandat en cours du Commissaire aux comptes titulaire de la Société, nommé aux termes des statuts constitutifs en date du 3 août 2018 :

- Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG S.A. expirera à l'issue de vos décisions relatives à l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 mars 2024 et devant intervenir dans la courant de l'année 2024.

### **5 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - ACTIONNARIAT SALARIE**

#### **a) Etat de la participation des salariés au capital social**

Nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 mars 2022, la Société employait 157 salariés.

Au 31 mars 2022, il n'existait aucune participation des salariés au capital selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce (c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un Plan d'Epargne Entreprise).

#### **b) Options de souscription ou d'achat d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération visée aux articles L. 225-177 à L. 225-186 n'a été réalisée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

**c) Attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants de la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération visée aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce n'a été réalisée au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

**6 FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**a) Prises de participations**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société n'a pris aucune participation représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française, et ne s'est assuré le contrôle d'aucune société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

**b) Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées**

Pour mémoire les trois filiales sont des centres de Recherche et Développement, ces entités ne comptabilisent aucune vente ni technologie dans leurs livres.

Nous vous précisons qu'au 31 mars 2022, les filiales de la Société et les sociétés contrôlées par la Société étaient les suivantes :

- **Intégration Dolphin Inc. (Canada)**

Le résultat comptable de la filiale arrêté au 31 mars 2022 est une Perte de (70) KCAD (dollars canadiens), soit approximativement (54)K€.

- **Dolphin Design PTE LTD (Singapour)**

Le résultat comptable de la filiale arrêté au 31 mars 2022 est une Perte de (15) SGD (dollars Singapour), soit approximativement (11)K€.

- **Dolphin Intégration Ltd (Israël)**

Le résultat comptable de la filiale arrêté au 31 mars 2022 est de 0. La filiale n'a eu aucune activité au cours de l'exercice, la clôture juridique de la filiale est en cours de finalisation.

-oOo-

Nous vous prions de bien vouloir désormais prendre connaissance du rapport de votre Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, joint aux présentes.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements ou précisions que vous pourriez désirer et compléter nos explications concernant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le texte des décisions qui va vous être soumis.

DocuSigned by:  
  
91F424E8EB654F8...

**Le Président,**  
Monsieur Philippe Berger



**KPMG Audit**  
51 rue de Saint-Cyr  
CS 60409  
69338 Lyon Cedex 9  
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00  
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## *Dolphin Design S.A.S.*

### ***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 mars 2022  
Dolphin Design S.A.S.  
1bis A, Chemin du Pré Carré - 38240 Meylan

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Audit**  
51 rue de Saint-Cyr  
CS 60409  
69338 Lyon Cedex 9  
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00  
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Dolphin Design S.A.S.**

Siège social : 1bis A, Chemin du Pré Carré - 38240 Meylan  
Capital social : €5.500.000

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2022

A la collectivité des associés de la société Dolphin Design S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dolphin Design S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable – Evaluation des engagements de retraite » du paragraphe « Partie 1 - Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement relatif à l'application de la modification par l'Autorité des Normes Comptables de la recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires et ayant introduit un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 1.12 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

La note 1.5.1 « Incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note 1.5.1 « Incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données le rapport de gestion du Président dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société Dolphin Design S.A.S..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société Dolphin Design S.A.S. à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 29 juillet 2022

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Remi Vinit Dunand  
*Associé*

**DOLPHIN**

**DESIGN**

**Comptes sociaux**

**Au 31/03/2022**

**DOLPHIN DESIGN SAS**

## Table des matières

<b>ETATS DE SYNTHÈSE .....</b>	<b>4</b>
COMPTE DE RESULTAT .....	4
BILAN ACTIF .....	5
BILAN PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE.....	7
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....	8
<b>PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>8</b>
1.1 Nature de l'activité .....	8
1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture .....	8
1.2.1. Faits significatifs de l'exercice .....	8
1.2.2. Faits majeurs post clôture .....	9
1.3 Conventions générales .....	9
1.4 Changement de méthode comptable – Evaluation des engagements de retraite.....	9
1.5 Immobilisations.....	10
1.5.1 Incorporelles .....	10
1.5.2 corporelles.....	11
1.6 Créances clients .....	11
1.7 Stocks et en-cours .....	11
1.8 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers .....	11
1.9 Opérations en devises et écarts de conversion .....	11
1.9.1 Taux et comptabilisation.....	11
1.9.2 Transactions et soldes.....	11
1.10 Provisions pour risques et charges .....	12
1.11 Indemnités de départ à la retraite.....	12
1.12 Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	12
<b>PARTIE 2 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>14</b>
Note 1 - Chiffre d'affaires.....	14
Note 2 - Autres produits d'exploitation .....	14
Note 3 - Autres charges et charges externes .....	15
Note 4 - Charges de personnel .....	15
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions .....	15
Note 6 - Résultat financier.....	16
(1) Les intérêts et produits assimilés sont constitués en autres des gains de changes /créances.....	16
Note 7 - Résultat exceptionnel.....	16
Note 8 - Impôts.....	16
<b>PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN .....</b>	<b>17</b>
Note 9 - Immobilisations incorporelles .....	17
Note 10 - Immobilisations corporelles .....	18
Note 11 - Immobilisations financières .....	19
Note 12 - Stocks et en cours .....	19
Note 13 - Clients et comptes rattachés.....	19
13.1 Produits à recevoir .....	19
Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation .....	20

---

Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	20
Note 16 – Situation nette .....	20
16.1 Capital social.....	20
Note 17 - Provisions pour risques et charges .....	21
Note 18 - Emprunts et dettes financières .....	21
(1) Echéances estimées sur la base de la convention de trésorerie avec les actionnaires prévoyant que les avances en compte courant seront remboursées linéairement sur une période commençant à partir du 1er octobre 2022 et se terminant au plus tard le 31 mars 2028 » .....	21
Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés .....	21
Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation .....	22
20.1 Charges à payer .....	23
Note 21 - Engagements hors bilan .....	23
Note 22 – Honoraires d’audit.....	23
Note 23 – Consolidation .....	23
Note 24 - Filiales .....	24
Note 25 – Transactions avec les parties liées.....	24
25.1 Actionnaires.....	24
25.2 Filiales 24	
Note 26 – Rémunération des Dirigeants .....	24

## ETATS DE SYNTHESE

### COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2022	Exercice fiscal clos le 31/03/2021
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	21 150	21 942
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	6 126	4 533
Sous-traitance (Fonderie, Prestation d'ingénierie)		-10 895	-8 997
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-2 896	-3 302
Impôts et taxes		-437	-474
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-12 451	-12 246
Dotations aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-5 506	-3 610
Autres charges		-574	-140
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-5 483</b>	<b>-2 323</b>
Résultat financier	<i>Note 6</i>	-182	-787
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-5 665</b>	<b>-3 110</b>
Résultat exceptionnel	<i>Note 7</i>	17	1 024
Impôt sur les résultats (IR & CIR)	<i>Note 8</i>	3 551	3 126
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-2 096</b>	<b>1 040</b>
Résultat par action (en €)		- 0,38	0,19
Résultat dilué par action (en €)		- 0,38	0,19

## BILAN ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>		Exercice fiscal clos le 31/03/2022	Exercice fiscal clos le 31/03/2021
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	15 074	14 289
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	521	404
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	90	88
<b>Actif immobilisé</b>		<b>15 685</b>	<b>14 782</b>
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	33	55
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	16 552	14 649
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	15 057	10 417
Disponibilités		184	652
<b>Actif circulant</b>		<b>31 826</b>	<b>25 773</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>47 511</b>	<b>40 556</b>

## BILAN PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2022</b>	<b>Exercice fiscal clos le 31/03/2021</b>
Capital	5 500	5 500
Réserves sociales et consolidées	1 101	-147
Subventions d'investissements	57	57
Résultat	-2 096	1 040
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 562</b>	<b>6 449</b>
Provisions pour risques et charges <i>Note 17</i>	<b>963</b>	<b>1 250</b>
Emprunts et dettes financières <i>Note 18</i>	22 800	11 495
Fournisseurs et comptes rattachés <i>Note 19</i>	12 086	10 987
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 20</i>	7 101	10 374
<b>Dettes</b>	<b>41 987</b>	<b>32 856</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>47 511</b>	<b>40 556</b>

## TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat social	<b>CAPITAL SOCIAL</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2021</b>	5 500	0	-147	57	1 040	<b>6 449</b>
Affectation du résultat au 31/03/2021			1 040		-1 040	<b>0</b>
Augmentation de capital						<b>0</b>
Subventions d'investissements						<b>0</b>
Changement de méthode comptable			208			<b>208</b>
Résultat au 31/03/2022					-2 096	<b>-2 096</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2022</b>	5 500	0	1 101	57	-2 096	<b>4 561</b>

---

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

---

## Partie 1 - Principes et méthodes comptables

---

### 1.1 Nature de l'activité

---

La société Dolphin Design a été créée le 08 août 2018, afin de permettre le rachat en date du 22 août 2018 du fonds de commerce de la Société Dolphin Intégration SA par les sociétés SOITEC SA et MBDA. Le capital investi par la Société SOITEC SA (80%) et la Société MBDA (20%) se monte à 5 Millions Cinq Cent mille Euros.

La Société conçoit, développe et commercialise des composants virtuels incorporés au sein des circuits intégrés, ainsi que des logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) permettant leur conception. Les composants virtuels permettent de réaliser un ensemble de fonctions (fonction mémoire, fonction de conversion analogique / numérique...) au sein d'un même circuit intégré. La société exerce de plus une activité de services de conception de circuits intégrés allant jusqu'à la fourniture de pièces en sous-traitance.

Ainsi, grâce à son offre de composants optimisés pour la faible consommation, Dolphin Design contribue à la conception de circuits logiques et mixtes pour une clientèle mondiale - dont les acteurs majeurs de l'industrie du semi-conducteur.

Son expérience dans l'intégration de composants et de services pour la fabrication de circuits intégrés, qui s'appuient sur ses solutions logicielles propriétaires, fait de Dolphin Design un véritable guichet unique couvrant l'ensemble des besoins pour des demandes spécifiques clients.

Le siège social de la Société est situé au 1bis A, chemin du pré carré, 38 240 Meylan France. Le n° SIREN est le 841 620 743.

### 1.2 Contexte d'arrêté des comptes annuels et faits majeurs post clôture

---

Les comptes et la valorisation des actifs et des passifs de la société sont établis en tenant compte du contexte économique et financier et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives et sur la base de la meilleure appréciation par la direction de la société.

Le président a arrêté les comptes de la société et de ses filiales pour l'exercice du 01 avril 2021 au 31 mars 2022. le 30 juin 2022.

#### 1.2.1. Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 150 K€, en dessous l'objectif fixé en début d'exercice par le Conseil d'Administration qui était de 24 800K€.

Le chiffre d'affaires a été impacté à la baisse par la fermeture des frontières chinoises pendant plus de 6 mois ainsi par la crise mondiale du semi-conducteur ayant eu pour conséquence l'impossibilité pour certains de nos clients de faire fabriquer leur composants électroniques, repoussant ainsi l'acquisition notamment des licences d'IP de la société.

Au cours du même exercice, elle a constaté une perte opérationnelle de (5 569) K€ en partie compensée par un produit généré par la provision pour crédit d'impôt recherche qui s'élève à 3 551 K€.

La société a comptabilisé ses dépenses de maintenance et de dépôts de Brevets en charges d'exploitation pour un montant de 5 K€.

---

Durant l'exercice écoulé, la société a dû faire face à la pandémie Covid – 19. Elle a mis en place un plan de continuation de son activité en privilégiant le télétravail pour 80% de son effectif d'ingénieurs, les 20% restant ont été maintenus sur site à cause des contraintes liées à l'activité Défense, nécessitant l'utilisation de salles et de serveurs sécurisés.

La société a mis en place toutes les mesures recommandées par l'administration afin de garantir la sécurité sanitaire de ses salariés, approvisionnement en masques de protection, gel hydroalcoolique, plexi glass de protection, balisage des locaux, organisation des sens de circulation, formation aux gestes barrières.

La mise en place du télétravail a permis de maintenir son activité et de réaliser notamment ses objectifs en matière de chiffre d'affaires et de livraison des clients.

La société n'a pas eu recours au chômage technique durant l'exercice clos au 31 mars 2022.

### **1.2.2. Faits majeurs post clôture**

Néant

### **1.3 Conventions générales**

---

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **1.4 Changement de méthode comptable – Evaluation des engagements de retraite**

---

Le 5 novembre 2021, l'Autorité des normes comptables (ANC) a modifié sa recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013, en introduisant la possibilité de choisir entre deux méthodes pour la répartition des droits à prestations relatifs aux régimes octroyant un avantage aux salariés présents dans l'entreprise à leur date de départ à la retraite, lequel est plafonné à hauteur d'un montant maximal et conditionné à une durée minimale d'activité au sein de l'entreprise.

Cette modification fait suite à la décision de l'IFRS IC, publiée le 24 mai 2021, concluant pour ce type de régime qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté (« X ») ; en conséquence, l'engagement n'est comptabilisé que sur les « X » dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise.

S'appuyant sur la recommandation ANC 2013-02 amendée, notre Société a décidé, à compter du 1er avril 2021, de répartir les droits à prestation sur ce type de régime de manière linéaire à compter de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition desdits droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant, ni l'échéance des prestations. Auparavant, l'engagement était évalué de manière linéaire sur la durée de la carrière du salarié au sein de notre Société.

Ce changement de méthode comptable affecte à la baisse pour un montant de 208 k€ les provisions pour indemnité de départ à la retraite comptabilisés au 31 mars 2021. L'écriture sera comptabilisée en report à nouveau à l'ouverture de l'exercice. (cf tableau variation des Capitaux Propres).

Le tableau de variation des capitaux propres ci-dessous inclut le changement de méthode comptable au 31/03/2021.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat social	<b>CAPITAL SOCIAL</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2021</b>	5 500 000	5 500	0	61	57	1 040	<b>6 449</b>
Affectation du résultat au 31/03/2021				1 040		-1 040	<b>0</b>
Augmentation de capital							<b>0</b>
Subventions d'investissements							<b>0</b>
Résultat au 31/03/2022						-2 096	<b>-2 096</b>
<b>Capitaux propres 31/03/2022</b>	5 500 000	5 500	0	1 101	57	-2 096	<b>4 561</b>

## 1.5 Immobilisations

### 1.5.1 Incorporelles

Outre le Fonds commercial, les immobilisations incorporelles sont constituées principalement d'outils logiciel de conception assistée par ordinateur « CAO » utilisés par les ingénieurs et techniciens en charge de la conception des composants virtuels distribués par la Société. Par ailleurs ces mêmes logiciels sont utilisés pour réaliser les développements et la conception de circuits imprimés dans le cadre des contrats de services vendus dans l'industrie de la Défense et de l'aérospatiale.

Ces logiciels sont amortis sur la durée des contrats conclus avec leurs fournisseurs, durée qui peut varier de 1 à 5 ans.

Les coûts de développement concernant le Plan d'investissement approuvé par le Conseil d'Administration ont été comptabilisés à l'actif car ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Ces projets respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'ensemble de ces critères permet de déterminer la date à partir de laquelle les frais de développement vont être comptabilisés en « immobilisation en cours », cette étape étant nommée « MAT 0 », elle fait l'objet d'une documentation signée.

---

A l'issue du développement des projets, l'étape nommée « MAT 10 », représente la date à partir de laquelle le projet va être considéré comme étant finalisé. Cette date marque le début de l'amortissement de ces immobilisations pour une durée de 2 ans.

La valorisation de ces projets est faite au coût de revient horaire des ingénieurs sur la base des heures déclarées sur chacun des projets. Le coût de revient horaire est calculé en additionnant les salaires chargés, les frais de logiciels de conception assistée par ordinateur ainsi que l'allocation calculé pour l'espace utilisé par ces ingénieurs dans les locaux (par exemple, loyers, charges locatives, télécommunication...).

### **1.5.2 corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'installation et de port. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Agencement et aménagement des constructions.....	5 à 10 ans
Matériel informatique .....	3 à 8 ans
Mobilier .....	3 à 8 ans

### **1.6 Créances clients**

---

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées pour tenir compte de risques de non-recouvrement éventuel.

### **1.7 Stocks et en-cours**

---

Les stocks de consommables et de négoce sont valorisés selon la méthode "First in / First out". Des facteurs de détérioration et d'obsolescence sont notamment pris en compte pour l'estimation de la valeur recouvrable.

Les études en cours et les produits finis sont valorisés au prix de revient direct, frais financiers exclus.

### **1.8 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers**

---

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de Dolphin Design SA.

### **1.9 Opérations en devises et écarts de conversion**

---

#### **1.9.1 Taux et comptabilisation**

Les comptes dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis en utilisant le taux de change du dernier jour du mois précédent, communiqué par notre Groupe actionnaire et émanant de la BCE. Le taux en date du jour de clôture, deviendra le taux de saisie des charges ou produit du mois suivant.

Les éléments d'actif et de passif sont également convertis en utilisant le taux communiqué par le Groupe actionnaire à chacune des clôtures mensuelles et annuelles.

#### **1.9.2 Transactions et soldes**

---

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

En cas de règlement, les différences de conversion entre les créances et dettes et les paiements, sont portées au compte de résultat comme « pertes ou gains de change ».

### **1.10 Provisions pour risques et charges**

---

Ces provisions sont constituées pour couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

La société associe à ses contrats de vente de licence une garantie de bonne fin et comptabilise une provision pour couvrir le risque afférent. Cette provision est estimée en fonction de l'historique par domaine d'activité et est complétée d'une analyse au cas par cas.

Les pertes à terminaison constatées lors de l'analyse des contrats selon la méthode de l'avancement (Note 1.12 page 12) font l'objet d'une provision.

### **1.11 Indemnités de départ à la retraite**

---

La part des obligations éventuelles de la Société concernant les indemnités de départ à la retraite de l'ensemble du personnel est portée en provision pour charges.

L'engagement de retraite est calculé selon une méthode actuarielle : cette dernière consiste à déterminer une indemnité théorique correspondant au salaire de référence réévalué jusqu'à la fin de la carrière prévisible multiplié par le coefficient des droits potentiels de fin de carrière.

La provision pour départ à la retraite est obtenue en faisant le produit de l'indemnité théorique par le coefficient de table de mortalité, du taux de rotation (de 0% à 5,75% selon l'âge) du personnel et en tenant compte des augmentations de salaires prévues (de 1% à 2,5%), d'un taux d'actualisation (1,80%) et d'un taux de charges sociales (44%).

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Au 01 avril 2021 la provision pour Indemnités de départ à la retraite a fait l'objet d'un changement de méthode Comptable détaillé (note 1.4 page 9).

### **1.12 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

---

Le chiffre d'affaires de la Société est défini par le produit de ses activités courantes. Il est principalement constitué :

- Des ventes d'IP (composant virtuel) / licences sur étagères avec pas ou très peu de modifications. Le chiffre d'affaires (CA) sur ces ventes est reconnu intégralement à la livraison de l'IP ;
- Des ventes d'IP (composant virtuel) plus complexes nécessitant un effort de développement important de la part de Dolphin Design (DoD).  
Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;
- Des ventes de prestations de conception de composants dédiés principalement à l'industrie de l'aérospatiale et de la Défense. Ces contrats peuvent inclure l'encadrement de la production de composants fabriqués en sous-traitance.

Le chiffre d'affaires sur ces contrats est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés, ces derniers étant principalement constitués de la main d'œuvre de la Société et des coûts de sous-traitance éventuels sur la totalité du contrat ;

- À la suite du rachat du Fonds de commerce de la société Dolphin Intégration SA, plusieurs contrats ont été repris, les revenus de ces contrats ont été calculés en fonction de l'avancement sur la totalité des coûts de production de chacun des contrats.

## Partie 2 - Notes sur les postes du compte de résultat

### Note 1 - Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires réalisé par la Société s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Composants virtuels, redevances & supports associés	12 264	14 234
Délégation d'intervenants	0	23
Licence EDA	0	113
Services au forfait	8 520	5 270
Vente de circuits	366	2 302
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 150</b>	<b>21 942</b>

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
France	9 257	7 690
Union européenne	1 592	491
Reste du monde	10 301	13 760
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 150</b>	<b>21 942</b>

### Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Production immobilisée	4 100	3 351
Transfert de charges	12	16
Reprises amortissements et provisions	632	53
Subventions d'exploitation	1 214	788
Autres produits	168	324
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>6 126</b>	<b>4 532</b>

### Note 3 - Autres achats et charges externes

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Loyers	1 164	1 689
Assurances	146	119
Communication et publicité	89	59
Voyages et déplacements	110	61
Honoraires prestations de services	220	266
Télécommunications	73	69
Services bancaires	63	44
Autres achats et charges externes	1 032	995
<b>Autres charges externes</b>	<b>2 896</b>	<b>3 302</b>

### Note 4 - Charges de personnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Salaires et traitements	8 697	8 498
Charges sociales	3 731	3 704
Intéressement	23	44
<b>Charges de personnel</b>	<b>12 451</b>	<b>12 246</b>

L'effectif moyen en équivalent temps plein de la Société s'établit comme suit :

<b>Catégories</b>	31/03/2022	31/03/2021
Employés	18	17
Cadres	139	138
<b>Effectif</b>	<b>157</b>	<b>155</b>

### Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 659	3 043
Dotations aux provisions sur actif circulant	636	280
Dotations provision retraite	208	285
Dotations aux provisions pour risques et charges	3	2
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>5 506</b>	<b>3 610</b>

## Note 6 - Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Reprises sur Provisions	67	972
Différences positives change	6	36
<b>Total des produits financiers</b>	<b>73</b>	<b>1 008</b>
Intérêts et charges assimilés (2)	79	1 707
Dot. Financ. aux amts & Prov	157	67
Différences négatives de change	20	21
<b>Total des charges financières</b>	<b>255</b>	<b>1 795</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-182</b>	<b>-787</b>

(1) Les intérêts et produits assimilés sont constitués en autres des gains de changes /créances

(2) Contrairement à l'exercice précédent les intérêts et charges assimilés sont constitués en autres des pertes de changes/créances

## Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (1)	3	1 140
Reprises sur provisions et transferts de charges	47	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>50</b>	<b>1 140</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	116
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	32	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>32</b>	<b>116</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17</b>	<b>1 024</b>

(1) Fin de clause dédit déménagement

## Note 8 - Impôts

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Crédit d'impôt	-3 551	-3 126
<b>Crédit d'impôt total</b>	<b>-3 551</b>	<b>-3 126</b>

Le résultat avant impôt se ventile comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Résultat courant avant impôt	-5 665	-3 110
Résultat exceptionnel	17	1 024
<b>Total</b>	<b>-5 648</b>	<b>-2 086</b>

## Partie 3 - Notes sur les postes du bilan

### Note 9 - Immobilisations incorporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Concessions, Brevets, Droits similaires	11 825	8 201	3 624	5 846
Frais de recherche et développement	4 018	1 305	2 713	834
Autres immobilisations incorporelles (1)	3 138	0	3 138	3 138
Immobilisations encours	5 597	0	5 597	4 471
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24 579</b>	<b>9 505</b>	<b>15 074</b>	<b>14 289</b>

(1) Le fonds commercial a été constitué lors de la reprise de l'activité de Dolphin Intégration S.A. conformément au jugement du tribunal de commerce de Grenoble du 22 août 2018. Il a été calculé par différence entre les actifs et les passifs repris. Au 31 mars 2022, les résultats du test de dépréciation annuel réalisé par la société, ne montrent pas de nécessité de déprécier ce fonds commercial.

La variation des immobilisations incorporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Concessions, brevets, droits similaires</b>	<b>Frais de recherche et développement (1)</b>	<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>Total</b>
<b>Au 31/03/2021</b>	10 666	5 516	3 138	<b>19 320</b>
Augmentations	1 159	7 124	0	8 283
Diminutions	0	-3 024		-3 024
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>11 825</b>	<b>9 616</b>	<b>3 138</b>	<b>24 579</b>

(1) Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2022, des projets de développement ont rempli l'ensemble des critères d'activation et la société a ainsi capitalisé des frais de développement à l'actif pour un montant total de 7 124 k€ dans le cadre d'un plan d'investissement financé par ses 2 actionnaires.

Au cours du même exercice, la Société a comptabilisé une partie des frais de recherche et de développement (ne remplissant pas les critères d'activation) en charges opérationnelles.

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets, droits similaires	Frais de recherche et développement (1)	Autres immobilisations incorporelles	Dépréciation immo incorporelles (2)	Total
<b>Au 31/03/2021</b>	-5 030	0	0	0	-5 030
Dotations	-4 474	0	0	0	-4 474
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>-9 504</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 504</b>
<b>Valeur nette au 31/03/2022</b>	<b>6 338</b>	<b>5 597</b>	<b>3 138</b>	<b>0</b>	<b>15 074</b>

## Note 10 - Immobilisations corporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/03/2021
Installations Techniques & Matériel	996	526	471	344
Mobilier	85	35	50	61
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 081</b>	<b>561</b>	<b>521</b>	<b>404</b>

La variation des immobilisations corporelles brutes se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & Matériel	Mobilier	Total
<b>Au 31/03/2021</b>	0	0	695	85	780
Augmentations	0	0	301	0	301
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>996</b>	<b>85</b>	<b>1 081</b>

La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques & matériel	Mobilier	Total
<b>Au 31/03/2021</b>	0	0	-352	-25	-377
Dotations	0	0	-174	-11	-185
<b>Au 31/03/2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-525</b>	<b>-36</b>	<b>-561</b>
<b>Valeur nette au 31/03/2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>471</b>	<b>50</b>	<b>521</b>

## Note 11 - Immobilisations financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Dépôts et cautions	91	0	91	90
<b>Immobilisations financières</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>90</b>

## Note 12 - Stocks et en cours

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Produits intermédiaires et finis	33	0	33	55
<b>Stocks</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>55</b>

## Note 13 - Clients et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>
Créances clients	7 512	8 999
Clients – Factures à établir	9 538	5 228
Produits à recevoir (Silvaco)	117	702
Provisions	-615	-280
<b>Valeur nette</b>	<b>16 552</b>	<b>14 649</b>

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Créances clients	7 512	7 512	0	0

### 13.1 Produits à recevoir

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>
Clients Produits à recevoir (1)	9 538	5 228
Produits à Recevoir (2)	117	702

(1) Les produits à recevoir sont essentiellement constitués de factures à établir et de revenus reconnus à l'avancement.

(2) Les produits à recevoir se montant à 702 k€ correspondent à la cession de l'activité mémoires à Silvaco

## Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2021</b>
Personnel & Organismes sociaux	1	0	1	0
Créances fiscales (1)	12 089	0	12 089	8 094
Comptes de TVA	1 333	0	1 333	922
Comptes courants débiteurs filiales	389	0	389	371
Autres Créances	75	0	75	275
Charges constatées d'avance	1 012	0	1 012	688
Ecart de conversion actif	157	0	157	67
<b>Autres Créances et comptes de régularisation</b>	<b>15 057</b>	<b>0</b>	<b>15 057</b>	<b>10 417</b>

(1) Les créances fiscales concernent le crédit d'impôt recherche pour 10 126 k€ et les subventions d'exploitations à recevoir pour 1 962 k€ au 31 mars 2022.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Personnel & Organismes sociaux	1	1	0	0
Créances fiscales	12 089	3 227	8 862	0
Comptes de TVA	1 333	1 333	0	0
Comptes courants débiteurs filiales	389	0	389	0
Autres Créances	75	75	0	0
Charges constatées d'avance	1 012	1 012	0	0
Ecart de conversion actif	157	157	0	0

## Note 15 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2022, la Société ne possède aucune valeur mobilière de placement en portefeuille.

## Note 16 – Situation nette

### 16.1 Capital social

Le capital de la Société s'élève à 5 500 000 €. Il est divisé en cinq millions (5 500 000) d'actions d'une valeur nominal d'un euro (1 €) chacune, entièrement libérées.

## Note 17 - Provisions pour risques et charges

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2021	Changement de méthode comptable	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2022
Provision retraite (1)	1 083	208	0	0	-540	751
Provision pour litige	47	0	0	-47	0	0
Provision pour garantie	52	0	3	0	0	55
Provisions pour pertes de change	67	0	90	0	0	157
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 250</b>	<b>208</b>	<b>93</b>	<b>-47</b>	<b>-540</b>	<b>963</b>

(1) Le groupe suit la recommandation ANC 2013-02 sur les retraites et comptabilise l'intégralité de l'engagement, y compris écarts actuariels et coûts des services passés. Celle-ci est calculée avec un taux d'actualisation de 1,80 %, et une table de rotation du personnel en fonction de l'âge des salariés.

Voir § 1.11 Provision pour risques et charges

## Note 18 - Emprunts et dettes financières

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts bancaires	1 166	1 000
Comptes courants Soitec	11 210	5 610
Comptes MBDA	3 188	1 788
Concours bancaires courants	422	118
Crédit trésorerie & MCNE	6 814	2 979
<b>Endettement financier</b>	<b>22 800</b>	<b>11 495</b>

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts bancaires et BPI	1 166	304	861	0
Comptes courants Soitec (1)	11 210	2 560	8 650	0
Comptes MBDA (1)	3 188	440	2 748	0
Concours bancaires courants	422	422	0	0
Crédit trésorerie & MCNE	6 814	6 814	0	0
<b>Endettement financier</b>	<b>22 800</b>	<b>10 540</b>	<b>12 259</b>	<b>0</b>

(1) Echéances estimées sur la base de la convention de trésorerie avec les actionnaires prévoyant que les avances en compte courant seront remboursées linéairement sur une période commençant à partir du 1er octobre 2022 et se terminant au plus tard le 31 mars 2028 »

## Note 19 – Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Fournisseurs d'exploitation	10 375	10 431
Fournisseurs d'immobilisations	1 711	556
<b>Total en-cours fournisseurs</b>	<b>12 086</b>	<b>10 987</b>

## Note 20 - Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Avances & Acomptes reçus sur commandes (1)	3 419	2 459
Personnel	1 152	1 562
Organismes sociaux	1 054	1 671
Comptes de TVA	87	321
Dettes fiscales	398	373
Autres dettes (2)	779	2 744
Produits constatés d'avance (3)	176	982
Ecart de conversion passif	36	261
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>7 101</b>	<b>10 374</b>

(1) Les avances et acomptes reçus concernent exclusivement des acomptes clients.

(2) Les autres dettes sont essentiellement constituées de l'affacturage réalisé.

(3) Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement des facturations en amont des prestations concernant nos contrats d'innovations et contrats de supports, ainsi que le produit lié au calcul de l'avancement sur certains contrats clients (confère paragraphe 1.12)

L'analyse par échéance des charges à payer se présente ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances & Acomptes reçus sur commandes	3 419	3 419	0	0
Personnel	1 152	1 152	0	0
Organismes sociaux	1 054	1 054	0	0
Comptes de TVA	87	87	0	0
Dettes fiscales	398	398	0	0
Autres dettes	779	779	0	0
Produits constatés d'avance	176	176	0	0
Ecart de conversion passif	36	36	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 101</b>	<b>10 374</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 20.1 Charges à payer

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Fournisseurs factures non parvenues	6 888	7 345
Dettes provisions pour congés payés	1 017	919
Personnel à payer	127	150
Charges sur congés payés	460	421
Charges sociales à payer	110	98
CFE	7	3
Taxe d'apprentissage	92	46
Formation continue	127	56
Effort construction	48	46
<b>Total Charges à payer</b>	<b>8 876</b>	<b>9 084</b>

### Note 21 - Engagements hors bilan

Libellés	31/03/2022	31/03/2021
Affacturage	0	0
Garantie paiement loyer	0	0
Nantissement comptes garantie factor	0	0
Garantie BPI prêt PGE BNP	900	900
Nantissements fonds de commerce	0	0
<b>Total engagements donnés</b>	<b>900</b>	<b>900</b>
Caution solidaire	0	0
<b>Total engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Note 22 – Honoraires d'audit

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2022 s'élèvent à 55 000€.

### Note 23 – Consolidation

La société rentre dans le périmètre de consolidation de son actionnaire SOITEC SA, Parc Technologique des Fontaines, Chemin des Franques, 38190 BERNIN. SOITEC SA possède 80% des actions de Dolphin Design SAS.

## Note 24 - Filiales

<i>En % de détention</i>	<b>31/03/2022</b>
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël) (1)	100%
DOLPHIN DESIGN PTE LTD (Singapour)	100%
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	100%

(1) Société en cours de dissolution

	<i>Intégration Dolphin Inc. (Québec)</i>	<i>Dolphin Intégration Ltd. (Israël)</i>	<i>Dolphin Design PTE LTD (Singapour)</i>
Capital	1 CAD	1 ILS	100 SGD
Réserves et report à nouveau	(8 443) KCAD	(4) KILS	0 SGD
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus (net)	1 €	1 €	64,01 €
Prêts et avantages consenties	382 K€	0 K€	7 k€
Résultat du dernier exercice clos	(70) KCAD	0 KILS	(15) KSGD
Effectif moyen	18	0	1

## Note 25 – Transactions avec les parties liées

### 25.1 Actionnaires

<i>Avances en comptes courant consenties par (En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>
SOITEC SA	11 210
MBDA SA	3 188

### 25.2 Filiales

<i>Avances consenties aux filiales (En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>
DOLPHIN INTEGRATION LTD (Israël)	0 k€
DOLPHIN DESIGN PTE LTD (Singapour)	7 k€
INTEGRATION DOLPHIN INC (Canada – Quebec)	382 K€

## Note 26 – Rémunération des Dirigeants

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2022</b>
Equipe de Direction	1 166

## **DOLPHIN DESIGN**

Société par actions simplifiée au capital de 5 500 000euros  
Siege social : Immeuble le Taillefer, 1bis A et 2A Chemin du Pre Carre - 38240 Meylan -  
France 841 620 743 RCS Grenoble (la « Société »)

---

### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2022**

---

L'an deux mille vingt-deux,  
Le dix-neuf septembre,  
A onze heures,

Les Associes de la Société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au siège social de la Société, sur première convocation faite par le Président par courriel du 12 septembre 2022, en présence du Comité d'entreprise. La société KPMG S.A., représentée par Monsieur Rémi Vinit-Dunand, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été emmargée par chaque membre de la collectivité des Associes en entrant en séance.

Monsieur Cyril Menon, représentant l'associé SOITEC SA, prend la parole et commente les résultats de la Société. Il rappelle l'importance de garder le cap pour poursuivre la croissance de la Société.

Monsieur Philippe Berger, Président, prend la parole et commente l'activité de la Société au titre de l'exercice 2021-2022, les objectifs poursuivis pour l'avenir et il remercie les Associes pour le soutien qu'ils ont apporté à la Société grâce notamment au prêt consenti.

Monsieur Philippe Berger offre ensuite la parole à la salle pour une séance de questions/ réponses. Après avoir répondu aux questions posées par les Associes et le Comité d'entreprise, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Philippe Berger ouvre la partie juridique de l'Assemblée.

Afin de constituer le bureau de l'Assemblée, Philippe Berger précise qu'il préside la séance, en sa qualité de Président. Amélie Oudin, juriste au sein de SOITEC, assure le secrétariat de la séance.

Monsieur Philippe Berger indique que la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les Associes présents ou représentés représentent 5 500 000 actions et 5 500 000 droits de vote, soit plus du cinquième des actions ayant droit de vote, de sorte que le quorum requis est atteint et que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Un exemplaire de l'avis de convocation tel qu'adresse aux Associes, au Commissaire aux comptes et au Comité d'entreprise ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'arrêtés par le Président ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2021-2022 ;
- Le texte des décisions soumises à la collectivité des Associes ;
- Un exemplaire des statuts de la Société actuellement en vigueur.

Le Président fait observer que l'Assemblée a été convoquée conformément à l'article 21.2 des statuts de la Société et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux Associés et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

Il indique en outre que les mêmes documents ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur cinq résolutions à titre ordinaire, constituant l'ordre du jour suivant :

[...]

3. Approbation, le cas échéant, des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;

[...]

5. *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales*

[...]

Le Président propose à l'Assemblée de le dispenser de lire formellement les rapports légaux qui ont été mis à la disposition des Associés avant cette Assemblée.

Concernant les résolutions, le Président précise que la secrétaire en lira les intitulés respectifs et en présentera l'objet, sans que le texte entier de chacune des résolutions soit lu en séance, étant donné que celui-ci a été mis à la disposition des Associés dans les formes et délais statutaires.

L'Assemblée agréé ses propositions.

Puis, le Président invite les Associés à voter en faveur de l'ensemble des résolutions présentées et les remercie pour leur confiance.

Enfin, le Président passe la parole à la secrétaire, qui met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

[...]

### **TROISIEME RESOLUTION**

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022*

L'Assemblée Générale, décide, sur proposition du Président, d'affecter intégralement la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à deux millions quatre-vingt-seize mille deux cent huit euros soixante-deux (€2 096 208,62) au poste « Report à Nouveau », lequel est ainsi porté à la somme de moins un million quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-quinze centimes (€1 047 399,95).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois (3) derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

Voix pour : :5 500 000

Voix contre : 0

Abstentions 0

[...]

**CINQUIEME RESOLUTION**

*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et sociales qui pourraient s'avérer nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** par :

Voix pour : :5 500 000

Voix contre : 0

Abstentions 0

-000-

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

Cyril Menon renouvelle la confiance inébranlée des actionnaires dans Philippe Berger pour mener la Société à une croissance durable, point de vue partagé par MBDA.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Certifié conforme

DocuSigned by:

Philippe BERGER

91F424E8EB654F8

Monsieur Philippe BERGER